



RÉGION ACADÉMIQUE  
MAYOTTE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## Direction et coordination du CASNAV de Mayotte

Division du 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré – DPE1D  
et DPE2D

@ : [dep@ac-mayotte.fr](mailto:dep@ac-mayotte.fr) avec copie à  
[casnav@ac-mayotte.fr](mailto:casnav@ac-mayotte.fr)

**Lettre de motivation, CV, copie du dernier arrêté de nomination et copie du dernier rapport d'inspection à transmettre pour le 30 avril 2022 par la voie hiérarchique et directement par mail**

**Textes de référence** : circulaire n° 2012-143 du 2 octobre 2012

### Le contexte :

L'académie de Mayotte recrute un directeur/directrice-coordonnateur du CASNAV de Mayotte.

Le CASNAV de Mayotte a été créée en 2016. Il exerce ses missions autour des trois pôles définis par la circulaire d'octobre 2012 : pôle d'expertise pour l'organisation de la scolarité des jeunes allophones arrivants, instance de coopération et de médiation auprès des partenaires et des familles, centre de ressources et de formation pour les équipes pédagogiques.

A Mayotte, ses missions sont déclinées en trois axes principaux :

- L'accueil, le positionnement, la scolarisation et l'organisation de la scolarité des jeunes allophones arrivants
- La caractéristique de Mayotte, en tant que territoire plurilingue où le français est langue seconde, a conduit le CASNAV à orienter son action non seulement au bénéfice des élèves allophones mais de tous les élèves : à travers son centre de ressources, la formation et l'accompagnement au plus près des équipes dans ses domaines d'expertise : besoin linguistique et scolaire, alphabétisation, médiation, inclusion...
- Le développement des relations avec les partenaires institutionnels et associatifs en vue d'accompagner les jeunes en attente de scolarisation, et les parents dans le cadre du dispositif OEPRE.

Il est structuré autour d'une équipe de onze enseignants FLS, chargés de mission et d'un personnel administratif. Les enseignants FLS, chargés de mission bénéficient d'une décharge de 50 à 80% de leur temps d'enseignement.

Un réseau d'enseignants FLS, coordonnateurs d'UPE2A assure le parcours scolaire des jeunes EANA. Il est constitué de 47 enseignants qui interviennent dans les écoles et les établissements du secondaire :

- Au 1<sup>er</sup> degré, 25 enseignants itinérants assurent un maillage du territoire ;
- Pour le 2<sup>nd</sup> degré, une UPE2A est implantée dans tous collèges depuis la rentrée 2017 (22 collèges). Une UPE2A a été implantée en lycée à la rentrée 2019.

### Descriptif du poste :

Sous l'autorité de la responsable du CASNAV, conseillère technique du Recteur, le directeur-coordonnateur assure la direction du centre et sa gestion administrative, ainsi que la coordination pédagogique et fonctionnelle de l'équipe de chargés de mission. Il est chargé de la mise en œuvre de la politique académique en matière de scolarisation des nouveaux arrivants et de la formation des personnels concernés.

### Missions du poste :

#### Mission de direction :

- Aide au pilotage : Définir, concevoir et faire évoluer dans le cadre du projet académique 2020-2023 les stratégies du CASNAV, en lien avec la responsable académique et les mettre en œuvre ;
- Gérer les questions opérationnelles nécessaires au fonctionnement du CASNAV et des UPE2A avec les autres services du Rectorat (Division des personnels, services informatiques, DAFPEN, Division des moyens, des affaires financières)
  - Assurer la mise en cohérence des moyens avec les besoins et leur suivi ;
- Organiser le recrutement des enseignants FLS et des chargés de mission du CASNAV dans un contexte de turn-over important ;
- Encadrer les chargés de mission du CASNAV et les autres membres de l'équipe (secrétaire, agent d'accueil).

**Mission de coordination :**

- Management de l'équipe du CASNAV : répartition des dossiers, organisation du travail, réflexion sur l'évolution des missions et de l'organisation ;
- Accueil, Positionnement, scolarisation et suivi et accompagnement des élèves nouvellement arrivés ;
- Aide à la scolarisation des jeunes arrivants ou à leur prise en charge dans le cadre de dispositifs alternatifs ;
- Animation du réseau des enseignants FLS 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré ;
- Elaboration et mise en œuvre du Plan Académique de Formation en lien avec la DAFPEN ;
- Elaboration de tableaux de bord de suivi (effectifs, enseignants, organisation de la prise en charge, formations) ;
- Constitution et entretien d'un vivier d'enseignants et d'intervenants ayant une certification FLS, un diplôme de FLE ou une habilitation DELF ;
- Accompagnement à l'expertise des enseignants FLS ;
- Organisation du DELF scolaire pour les EANA et pour les jeunes en attente de scolarisation pris en charge par les associations ;
- Acquisitions ou conseils d'acquisitions pour le centre de ressource du CASNAV, les établissements ou les circonscriptions, veille scientifique ;
- Développement de partenariats universitaires pour établir des liens entre la recherche et l'action du CASNAV, participation au projet RECOLANG piloté par l'Université du Mans autour des langues premières et du bi-plurilinguisme ;
- Définition annuelle des actions en direction des associations partenaires (formation, suivi des jeunes, projets artistiques et culturels) ;
- Gestion et organisation du dispositif Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants (OEPRE) en lien avec les services du Rectorat (DAF, DRAJES et PVS), la DEETS et la Politique de la Ville. Développement des liens avec les autres dispositifs associatifs de la parentalité et de l'alphabétisation, développement des alliances éducatives ;
- Coopération et médiation avec les différents partenaires associatifs et institutionnels dans les domaines culturels, linguistiques, sociaux et éducatifs permettant une meilleure inclusion des jeunes arrivants ou le développement des compétences langagières.

**Connaissances et compétences requises :**

Capacité d'animation, d'impulsion et de représentation ;  
Sens de la posture institutionnelle et loyauté ;  
Capacités à rendre compte et à respecter les règles de confidentialité ;  
Connaissance du système éducatif et de ses missions, en particulier des circulaires régissant l'accueil et la scolarisation des enfants migrants ;  
Connaissances indispensables en didactique et méthodologie du FLE/FLS ;  
Expérience d'enseignement dans le système éducatif, dans un dispositif UPE2A ou FLS vivement souhaité ;  
Expérience avérée en enseignement du FLE/FLS ;  
Expérience en tant que formateur ou en ingénierie de formation ;  
Maîtrise des outils bureautiques ;  
Capacité à utiliser les TICE pour l'enseignement et la formation ;  
Capacités rédactionnelles et de communication ;  
Aptitude à travailler en équipe et en réseau et à manager une équipe dans un esprit de culture commune ;  
Sens relationnel ;  
Disponibilité et réactivité.

**Profil attendu et certifications requises :**

Enseignant du 1<sup>er</sup> ou 2<sup>nd</sup> degré ou autre personnel titulaire, justifiant d'un parcours universitaire en FLE/FLS, d'une certification complémentaire en français langue seconde (FLS) ou d'une formation attestée par un organisme spécialisé dans le FLE/FLS et ayant déjà une expérience dans l'enseignement du FLE/FLS. Une expérience dans l'encadrement d'équipe est vivement souhaitée.